AGRICULTURE

MODULE ELEVAGE OVIN VIANDE (BLOC DE COMPÉTENCE DU BP REA)

FORMATION COURTE / ADULTES

Document mis à jour le 24 février 2026

OBJECTIFS

- **Objectif évaluable :** obtenir la capacité C3 (Bloc de compétence du BP REA)
- **Objectifs de formation :** élaborer l'itinéraire technique de la production ovine viande, réaliser les travaux de l'atelier de production ovine viande.

Attention ce module ne suffit pas à avoir la capacité agricole. Il faut avoir tous les modules du BP Responsable d'Entreprise Agricole (7).

DURÉE / LIEU

105 h / CFPPAF de Mirecourt et/ou à distance

DÉBOUCHÉS

Métiers :

- Chef d'entreprise agricole,
- Responsable d'exploitation,
- Responsable d'atelier de production.

taux de satisfaction : 100%

pourcentage de stagiaires satisfaits et très satisfaits de la formation (enquête de satisfaction de l'année dernière)

ORGANISATION

Formation certifiante ou qualifiante de 105h maximum accessible de Septembre à Mai :

- **Formation technique :**
  - 35 à 105 h sur une plateforme d'enseignement à distance avec des évaluations en cours de formation avec une assistance technique et pédagogique
- **Formation pratique : (optionnelle)**
  - 1 à 2 semaines de regroupement pratique au CFPPAF de Mirecourt et 2 semaines de stage en entreprise non prise en charge par le centre de formation
- Formation de niveau 4
- Validation par bloc de compétence
- Éligible au titre de la C3
- RNCP : 38093BC03 (MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE AMIMENTAIRE) : taux d'insertion global (fiche RNCP) : NC / taux d'insertion dans le métier (fiche RNCP) : NC
- Date d'enregistrement de la certification : 18/03/2017
- Évaluation par UC (Unités Capitalisables)

STRUCTURE

Contenu

- Accueil et présentation des stagiaires
- Connaître la situation de l'élevage ovin
- Choisir un système adapté à son exploitation
- Conduire la reproduction
- Alimenter son troupeau
- Constituer une troupe et choisir ses reproducteurs
- Soigner ou prévenir les maladies
- Se simplifier le travail
- Analyser des résultats technico-économiques
- Acquérir les gestes professionnels
- Bilan de la formation

Évaluation

- Dossier technique (15-20 pages) et entretien d'explicitation en visio
- 3 gestes pratiques évalués

CONDITIONS D'ADMISSION

- **Pour formation qualifiante** : formation ouverte à tous
  - Satisfaire à l'entretien individuel
- **Pour formation certifiante** :
  - Avoir un projet professionnel sérieux et motivé

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr

- Etre inscrit au BPREA ou vouloir la capacité agricole
- Satisfaire à l'entretien de recrutement
- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BPA…) minimum
- Avoir 12 mois ou plus d'expérience professionnelle à temps plein

- **Notre responsable de formation à contacter :** Mme RAYNAUD
- **Accessibilité : personne en situation de handicap :** contacter nos référentes handicap Mme VALLANCE et/ou Mme COURTOIS-DURAND
- **Bâtiments accessibles aux PMR.**

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE*

** sous réserve de l'éligibilité de votre dossier.*

Tarif :

- de 840€ à 980€ /participant (selon modalités pédagogiques)

Salariés :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : OCAPIAT, Transitions Pro, CPF…

Chefs d'entreprises :

- Financements et/ou rémunérations par son fonds d'assurance formation
  Ex : VIVEA, FIF PL…

Demandeurs d'emploi :

- Financements et rémunérations possibles par France Travail

Autres :

- Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de financement

HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Des possibilités d'hébergement et de restauration peuvent vous être proposées*.

** frais à votre charge.*

CAMPUS DE MIRECOURT AGRICOLE ET FORESTIER CFPPA

CFPPA de Mirecourt
22 rue du Docteur Grosjean | 88500 Mirecourt
tél. 03 29 37 49 77 | fax : 03 29 37 51 01
cfppa.mirecourt@educagri.fr
www.campusdemirecourt.fr